Fiche de données de sécurité

Selon 1907/2006/CE (REACH), 2015/830/UE

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Étiquette d'un produit:resi-METAL METALLIC PIGMENT (LEAD FREE)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Entreprise: Eli-Chem Resins UK Ltd 212 Dunsfold Park Stovolds Hill Cranleigh, GU6 8GA Tel: +44(0) 1483 266636 Email:sales@elichem.co.uk

1.4 Numéro d'urgence:

Tel: +44(0) 1483 266636

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Règlement CLP (CE) nº 1272/2008 :

La classification de ce produit a été effectuée conformément au règlement CLP (CE) nº 1272/2008.

Classement (CLP):EUH208

Effets indésirables les plus importants : Peut provoquer des réactions allergiques

2.2 Éléments d'étiquetage:

Règlement CLP (CE) nº 1272/2008 :

Avertissement

Mentions de danger : EUH208:Peut provoquer des réactions allergiques

2.3Autres dangers:

PBT : Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substance:

Resi-METAL METALLIC PIGMENT (LEAD FREE)

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Descriptuion des premiers secours:

Par contact cutané :

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés, rincer la peau ou doucher la personne affectée le cas échéant avec beaucoup d'eau froide et du savon neutre. Dans les cas graves, consultez un médecin. Si le produit provoque des brûlures ou du gel, les vêtements ne doivent pas être retirés car cela pourrait aggraver les blessures causées s'ils sont collés à la peau. Si des cloques se forment sur la peau, elles ne doivent jamais être crevées car cela augmenterait le risque d'infection.

Par contact visuel :

Rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Ne laissez pas la personne affectée se frotter ou fermer les yeux. Si la personne blessée utilise des lentilles de contact, celles-ci doivent être retirées à moins qu'elles ne soient collées aux yeux, car cela pourrait causer d'autres dommages. Dans tous les cas, après nettoyage, un médecin doit être consulté au plus vite avec la FDS du produit.

Par ingestion/aspiration:

Ne pas faire vomir, mais si cela arrive, gardez la tête baissée pour éviter l'aspiration. Gardez la personne touchée à du repos. Rincer la bouche et la gorge, car elles peuvent avoir été affectées lors de l'ingestion.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés :

Par contact cutané :

Peut provoquer des cloques

Par contact visuel :

Peut provoquer des brûlures à la cornée. Peut causer des dommages permanents.

Par ingestion :Non disponible.

Par inspiration:Non disponible.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction:

Adaptez les mesures d'extinction à l'incendie environnant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Libère des gaz/fumées toxiques lorsqu'il est brûlé.

5.3 Conseils aux pompiers:

Portez des vêtements de protection pour éviter tout contact avec les yeux ou la peau Portez un masque à gaz norme CE.

SECTion 6 : Mesures de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Pour éviter les fuites, positionnez les récipients qui fuient de manière à ce que la fuite soit en haut

6.2 Précautions environnementales:

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

C'est recommandé

Absorber le déversement à l'aide de sable ou d'un absorbant inerte et le déplacer dans un endroit sûr.

De manière verrouillable et ordonnée, recharger dans un conteneur de récupération étiqueté pour une élimination appropriée.

6.4 Référence à d'autres sections :

Voir article 8

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

voir la sous-section10.5

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Non disponible.

SECTION 8 : CONTRLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle:

Non disponible.

8.2 Contrôles d'exposition:

Protection des yeux : Lunettes de sécurité. Prévoir une station lave-yeux

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :

Forme : liquide Couleur: Divers

Odeur : Odeur à peine perceptible.

Viscosité : Visqueux Point d'éclair °C : >93

9.2 Les autres informations:

Non disponible.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité :

 $Aucune\ r\'{e}action\ dangereuse\ n'est\ attendue\ car\ le\ produit\ est\ stable\ dans\ les\ conditions\ de\ stockage\ recommand\'{e}es.$

10.2 Stabilité chimique :

Chimiquement stable dans les conditions de stockage, de manipulation et d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Dans les conditions spécifiées, aucune réaction dangereuse entraînant des températures ou une pression excessive n'est attendue.

10.4 Conditions à éviter :

Forte chaleur

10.5 Matières incompatibles :

Agents oxydants forts. Acides forts

10.6 Produits de décomposition dangereux :

En cas de décomposition thermique ou d'incendie, des gaz et vapeurs potentiellement dangereux pour la santé peuvent se dégager.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES:

SECTION 11.1 Composants dangereux :

Non disponible.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité : Non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol :

Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Identification PBT : Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

12.6 Autres effets indésirables :

Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Type de déchets (Règlement (UE) n° 1357/2014) :

HP14 Ecotoxique, HP4 Irritant — irritation de la peau et lésions oculaires, HP13 Sensibilisant

Gestion des déchets (élimination et évaluation) :

Consulter le gestionnaire du service des déchets agréé sur les opérations d'évaluation et d'élimination conformément aux annexes 1 et 2 (directive 2008/98/CE). Comme sous 15 01 (2011/955/CE) du sode et dans le cas où le conteneur s

et 2 (directive 2008/98/CE). Comme sous 15 01 (2014/955/CE) du code et dans le cas où le conteneur a

été en contact direct avec le produit, il sera traité de la même manière que le produit lui-même. Sinon, il sera traité comme un résidu non dangereux. Nous ne recommandons pas l'élimination dans les égouts. Voir paragraphe 6.2.

non dangereux. Nous ne recommandons pas i elimination dans les egoui

Réglementation relative à la gestion des déchets :

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) nº1907/2006 (REACH), les dispositions communautaires ou étatiques relatives à

gestion des déchets sont indiqués

ARTICLE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 :Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour le transport.

ARTICLE 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement ARTICLE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément au règlement n° 2015/830.

* indique le texte de la FDS qui a changé depuis la dernière révision.

Les informations ci-dessus sont correctes au meilleur de nos connaissances ;

Cependant, ce ne sera pas prétend qu'il est complet et ne doit donc être considéré que comme un guide

La société ne pourra être tenue responsable de tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec causée par le produit ci-dessus.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur des sources, des connaissances techniques et la législation en vigueur au niveau européen et national, sans pouvoir garantir leur exactitude. Ces informations ne peuvent être considérées comme une garantie des propriétés du produit, il s'agit simplement d'une description des exigences de sécurité. La méthodologie et les conditions professionnelles pour les utilisateurs de ce produit ne relèvent pas de notre connaissance ou de notre contrôle, et il incombe en dernier ressort à l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires pour obtenir les exigences légales concernant la manipulation, le stockage, , l'utilisation et l'élimination des produits chimiques. Les informations sur ces données de sécurité. La fiche fait uniquement référence à ce produit, qui ne doit pas être utilisé pour des besoins autres que ceux spécifiés.